



Plan stratégique 2024-2027

Mission: L'Ancre des Jeunes soutient la persévérance et le raccrochage social et scolaire, en outillant les jeunes pour leur permettre de reprendre leur parcours de vie en main. Notre organisation incarne un milieu éducatif adapté aux besoins des jeunes décrocheurs.

Forces

- La relation entre les jeunes et le personnel est harmonieuse
- Le climat de justice et le sentiment d'appartenance sont reflétés par de nombreuses activités permettant aux jeunes de s'épanouir
- Un conseil d'administration et l'équipe engagés envers la mission
- Une bonne collaboration avec les différents intervenants externes

Valeurs

- Le respect
- L'engagement
- L'entraide
- Le professionnalisme

Zones de vulnérabilité

- Taux de participation des jeunes à l'aide aux devoirs
- Financement
- La mobilisation des jeunes face à leurs apprentissages
- Certains jeunes sont confrontés à des défis croissants en matière de santé mentale
- Ateliers en lien avec les intérêts des jeunes
- Période de transition des effectifs
- Avant la pandémie, le taux de retour à l'école du jeune ayant fréquenté L'Ancre des Jeunes se situait autour d'entre 70% et 80%.

PLAN STRATÉGIQUE 2024-2027



ORIENTATION 1 MODÈLE D'INTERVENTION

Objectif 1: Augmenter la capacité d'accueil des jeunes aux programmes de soutien aux décrocheurs, d'aide aux devoirs et de transition en offrant un modèle innovant basé sur 3 axes d'interventions.

MOYENS (Axe pédagogique)

- 1.1 Adopter les meilleures pratiques en scolarisation alternative en respectant les engagements de l'ADJ auprès des jeunes.
- 1.2 Ajuster l'offre des différents services (enseignement, ateliers, activités, consultations) face aux attentes de la clientèle encadrée par l'ADJ.
- 1.3 Organiser diverses communications avec les partenaires scolaires pour une fluidité des informations attendues.
- 1.4 Assurer une présence continue de l'ADJ en milieu scolaire
- 1.5 Préparer les jeunes de l'ADJ pour la suite de leur parcours scolaire selon diverses opportunités offertes

MOYENS (Axe santé)

- 1.6 Développer un réseau de ressources santé pour aider les jeunes.
- 1.7 Soutenir des plans d'intervention selon les besoins de certains d'entre eux.
- 1.8 Créer des partenariats (Hôpital Douglas, CSSS, Centre de pédiatrie, social etc.)

MOYENS (Axe social)

- 1.9 Outiller les intervenants afin d'animer des ateliers d'habiletés sociales auprès des jeunes.
- 1.10 Planifier des visites dans les écoles pour découvrir leurs projets spécifiques, inviter des professionnels à partager leur expérience et explorer les métiers ainsi que des participations à des événements communautaires liés aux choix de carrière afin d'inspirer les jeunes du PSR dans leurs parcours.

Responsables: Directrice Générale, coordonnatrice, Intervenants psychosociaux.

Indicateur: Augmenter la capacité d'accueil de 50% afin d'atteindre le nombre total de plus de 100 jeunes d'ici 2027.



ORIENTATION 2 PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

Objectif 2: Déployer un modèle organisationnel propice à l'adoption de nouvelles pratiques dans le respect des engagements de l'Ancre des Jeunes envers sa clientèle et ses partenaires

MOYENS

- 2.1 Doter l'ADJ d'un plan de formation continue permettant à l'équipe de développer ses connaissances, compétences et habiletés.
- 2.2 Instaurer un cahier de gestion (politiques, règlements, directives et procédures) pour aider les parties prenantes à travailler ensemble et jouer pleinement leur rôle dans l'organisation.

Responsables: Directrice générale, coordonnatrice, conseil d'administration, intervenants.

Indicateur: Finaliser l'ensemble des ententes avec des partenaires pédagogiques, sociaux et de sécurité au travail, en assurant leur conformité aux objectifs et aux besoins de l'Ancre des Jeunes.



ORIENTATION 3 INSTALLATIONS

Aménager des locaux propices à la réussite scolaire et à l'intégration sociale des jeunes de l'ADJ, tout en assurant un milieu créatif, sain et sécuritaire pour tous.

MOYEN

- 3.1 Rechercher des schémas d'aménagement qui répondront aux besoins des jeunes au niveau éducatif, de la socialisation et des diagnostics présents dans les plans d'intervention de la clientèle.

Responsables: Directrice Générale, comité CNESST, Intervenants.

Indicateur: Rendre 100% des ateliers conformes et sécuritaires.



ORIENTATION 4 FINANCEMENT

Élaborer une stratégie financière pour assurer la pérennité de l'organisme tout en respectant la réalisation de sa mission et des projets qui en découlent.

MOYENS

- 4.1 Diversifier les sources de financement public et privé.
- 4.2 Créer la valeur de l'ADJ dans son milieu auprès de ses divers partenaires en démontrant la pertinence et l'importance de l'organisme dans son écosystème.
- 4.3 Création d'un comité de financement.

Responsables: Comité de direction, chargée aux communications, conseil d'administration.

Indicateur: Lever des fonds proportionnellement à la croissance de l'offre de service pour les jeunes de 13 à 20 ans.



ORIENTATION 5 DÉVELOPPEMENT

Développer la diffusion et l'essaiage des modèles Raccrochage et Prévention du décrochage.

MOYEN

- 5.1 Déterminer la capacité de l'ADJ à répondre aux objectifs du projet d'essaiage du modèle Raccrochage (Fonds de développement des régions et des groupes/Desjardins).

Responsables: Comité de direction, conseil d'administration.

Indicateur: Soutenir la mise en œuvre des programmes de raccrochage ou de prévention du décrochage dans d'autres régions d'ici 5 ans.